



GROUPE
SOLILA



Fondation Saint Charles

Déclarer les EI

culture juste et non punitive

Centre des Congrès de Nancy - 06 mars 2025



Reconnue d'Utilité Publique



Reconnue d'Utilité Publique – 100% habilité Aide Sociale





SOLILA EN CHIFFRES

- ✓ 10 EHPAD (Meurthe et Moselle, Jura, Belgique)
- ✓ 2 Centres de Soins
- ✓ 2 SSIAD
- ✓ 2 MAS
- ✓ 2 cuisines centrales (3500 repas/jour)
- ✓ 1 dispositif Passer'aile
- ✓ 1 FAM de jour
- ✓ 1 SAD
- ✓ 1 dispositif ULS
- ✓ 1 Résidence Service (Belgique)

- ✓ **1489 places agréées**
- ✓ 80 millions d'euros de budget

CONTEXTE interne

- Démarche EI/EIGS peu développée
- Crainte des salariés à signaler
- Analyse des causes peu réalisée
- Manque de rétro-information
- Structuration du groupe SOLILA

CONTEXTE externe

- Contrôles ARS des EHPAD
- Évaluations HAS programmées en 2024
- Les attentes et exigences de transparence du public

ANNÉE 2023 :

Mise en place d'une démarche « groupe »
pour développer une culture « EI »

Mais aussi...

- Préparation aux évaluations HAS (2024)
- Refonte des Plans de Gestion de Crise
- Rédaction des 17 Projets d'établissement et service

Mise en place d'une stratégie « groupe » pour développer une culture « EI »

1. Validation d'une méthodologie de travail communiquée aux ARS GE/BFC et CD 54/39
2. Mise en place d'un COPIL
3. Formation du COPIL par la **SRA Grand Est**
4. Formalisation du processus par le COPIL
5. Validation par la DG
6. Formation des Directions & Responsables par la **SRA Grand Est**
7. Déploiement de la démarche au sein des ESSMS de SOLILA

Mise en route « officielle » :

Novembre 2023



Les spécificités du process SOLILA

1. Des commissions EI dans chaque ESSMS
(direction + 2 personnes formées à minima + note de cadrage)
2. Une commission EI « Sièges » en appui
3. Réunion annuelle des commissions EI
4. AGEVAL comme outil central des signalements
(chaque salarié dispose d'un accès)
5. Une communication interne visible (**affiche**, livret explicatif, Charte de d'Engagement au Signalement qui précise la non sanction)
6. 2 sessions de formation/an



Visuel de l'affiche de sensibilisation

EN 2024 :

- **974 signalements**
- 32 signalements d'EIG-EIGS
- 93,6% d'EI traités
- Optimisation de l'interface de signalement AGEVAL
- **158 salariés formés**
(Direction, ASL, IDE, Médecins coordonnateurs, psychologue, AES, cadres de santé/IDEc, éducateurs,...)



Déclarer les EI avec une volonté de transparence

- ✓ Pour favoriser la dynamique de signalement
- ✓ Pour développer une culture interne (*France & Belgique*)
- ✓ Pour acculturer établissement par établissement

Comment ?

- Charte de non-sanction
- Dynamique d'échange entre les Commissions EI d'établissement **ET** la commission EI Siège

 Fondation Saint Charles	MODE OPERATOIRE CHARTRE D'ENGAGEMENT AU SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES				<small>FSC MO 7308/01 17/06/2023 PAGE 1 / 1</small>
	<small>REDIGE PAR</small>	<small>VERIFIE PAR</small>	<small>APPROBATEUR</small>	<small>EDITE LE</small>	<small>MISE A JOUR</small>
	<small>COPIE EI/EIGS</small>	<small>SRA Grand Est</small>	<small>F. SERGENT</small>	<small>22/09/2023</small>	

La sécurité de nos activités, notamment celles liées aux soins, est la préoccupation première et permanente de notre établissement.

E

Ensemble, tous acteurs dans le signalement

Toute déclaration a pour but d'améliorer la visibilité et la connaissance des événements indésirables (EI), de repérer les risques liés aux activités, d'en analyser les causes sans rechercher de faute éventuelle

N

Non punition

L'établissement s'engage à ne pas entreprendre d'action disciplinaire à l'encontre d'un salarié impliqué dans la survenue d'un incident, d'un dysfonctionnement ou d'une erreur signalé spontanément et sans délai. Ce principe ne peut s'appliquer en cas de non-respect délibéré ou répété des règles et des organisations.

G

Garant de la sécurité

La démarche de signalement des événements indésirables est source d'expérience. Elle participe à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des personnes/résidents, en apportant des mesures préventives et/ou correctives.

A

Amélioration continue

Tout EI déclaré vous rend acteur de la démarche d'amélioration continue de la qualité et du développement de la culture sécurité.

G

Gagner en visibilité

Il est de la responsabilité de chaque professionnel, quelle que soit sa fonction, de déclarer immédiatement tout événement indésirable.

É

EI signalés = prise en compte institutionnelle

Tous les événements indésirables signalés ne trouvent pas leur solution immédiatement, mais tous sont ainsi pris en compte.

Frédéric SERGENT
Directeur Général

Retour d'expérience des analyses réalisées en interne

- ✓ Génère une dynamique de groupe
- ✓ Créer de la réflexion
- ✓ Incarne la notion d'amélioration continue de la qualité
- ✓ Affirme une volonté de transparence auprès de l'ARS

MAIS :

- Démarche qui demande du temps
- Nécessite d'être formé à l'analyse des causes

Les analyses réalisées dynamisent la démarche interne car les professionnels voient l'aboutissement de leurs signalements en actions, accompagnements, prises de décision.



Comment sont accompagnés les professionnels ?



- ✓ 10 sessions de formation en 2023-2024
- ✓ Accompagnement du ReQua
(EHPAD St Joseph – Dole)
- ✓ 2 sessions annuelles pour les
nouveaux professionnels

EN INTERNE :

- ✓ Accompagnement par les Commissions EI
- ✓ Dialogue constant avec la Commission EI
Siège (*appui à l'analyse des causes*)
- ✓ Réunion annuelle des Commissions EI
pour le partage d'expérience

Des freins persistent-ils encore en interne ?

Plutôt des difficultés que des freins :

- ✓ Il faut constamment former les équipes
- ✓ Faire vivre la culture du signalement
- ✓ Donner du temps aux commissions EI
- ✓ Parfois confronté à des situations éthiques qui mettent en difficulté les équipes

- ✓ Des situations très spécifiques doivent être traitées avec une très grande réactivité.

A ce titre, avoir différents niveaux d'interlocuteurs en interne nécessite d'être bien organisé.

Le rôle du Siège est d'impulser la dynamique ; SOLILA est un groupe jeune qui se structure

Quel rôle joue la SRA GRAND EST dans cette dynamique?

- ✓ Expertise dans la formation
- ✓ Adaptation des formations (tout public)
- ✓ Conseil actif permanent aux commissions EI



POUR LES EI COMME POUR TOUS LES
SUJETS STRATÉGIQUES :

1. Besoin de se structurer
2. Besoin de s'entourer d'expertise



Merci

contact@solila.fr